

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2022

Fonds de court terme et de revenu

Fonds de revenu d'actions privilégiées BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 500, Place D'Armes, 12e étage, Montréal, Québec, H2Y 2W3, en consultant notre site web (www.bninvestissements.ca), en consultant le site web de SEDAR (www.sedar.com) ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022, les parts de la Série Investisseurs du Fonds de revenu d'actions privilégiées BNI ont produit un rendement de -10,92 % comparativement à -9,86 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice des actions privilégiées S&P/TSX (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement pour toutes les séries du fonds, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a baissé de 17,97 % au cours de la période, de 813,88 millions de dollars au 31 décembre 2021 à 667,65 millions de dollars au 30 juin 2022.

Cette baisse résulte principalement des rachats de parts des investisseurs du fonds et des fluctuations de marché.

Le début de l'année a été volatil sur les marchés financiers, l'inflation et l'attente d'un resserrement de la politique monétaire étant au premier plan des préoccupations des investisseurs. En outre, les tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine ont eu un impact significatif sur la valorisation des actifs au cours du premier semestre 2022. Après une excellente année 2021, les écarts de rendement entre les actions privilégiées et les obligations du Canada 5 ans (écarts de crédit), ont atteint un niveau historiquement bas et, par conséquent, toute augmentation du risque a atténué l'enthousiasme des investisseurs et fait baisser les prix.

La voie que la Banque du Canada suivra dans ses efforts pour retirer le stimulus monétaire de l'économie canadienne et freiner l'inflation a également engendré certaines incertitudes sur les marchés. Avec l'augmentation significative du prix du pétrole, de nombreux économistes craignent que l'inflation ne s'emballe encore plus longtemps que prévu, ce qui met la Banque du Canada dans une situation délicate où elle tente de ramener l'inflation à son objectif de 2 % sans nuire de manière significative à la demande des consommateurs et, par conséquent, à la croissance du PIB. Pour les investisseurs en actions privilégiées, il y a d'un côté des niveaux de taux d'intérêt plus élevés qui sont fondamentalement positifs pour le réajustement à la hausse des taux des dividendes des perpétuelles à taux fixe-réinitialisé, mais de l'autre côté, les attentes de croissance économique diminuent, ce qui est négatif pour les écarts de crédit.

Un autre élément perturbateur a été l'augmentation des nouvelles émissions des billets de capital à recours limité (BCRL) et de nouveaux types d'actions privilégiées "institutionnelles". Les rendements des nouvelles émissions (% du coupon) ont été beaucoup plus élevés et plus attrayants que les titres offerts sur le marché secondaire. Ces circonstances ont exercé une pression à la baisse sur les actions privilégiées négociées sur le marché secondaire, pour qu'elles se réajustent en quelque sorte aux niveaux des nouvelles émissions. La plupart des émetteurs de BCRL ont toutefois atteint leur montant maximum éligible de nouvelles émissions en débutant la seconde moitié d'année.

En termes de nouvelles émissions, il n'y a eu que quatre nouvelles émissions au cours du premier semestre. La première et la deuxième ont été celles d'Intact Financial (150 millions de dollars) avec une émission perpétuelle à taux fixe, suivie de Partners Value Split Corp. (100 millions de dollars) avec une émission rétractable. Troisièmement, et plus important encore, TD Bank est arrivée sur le marché avec une nouvelle émission institutionnelle à taux fixe (850 millions de dollars). Enfin, Énergie renouvelable Brookfield a émis un perpétuel à taux fixe (150 M\$). Toutes les émissions ont été bien accueillies, et les investisseurs ont légèrement réduit leurs commandes.

En ce qui concerne les rachats, dix-huit émissions différentes ont été rachetées par des émetteurs au cours de la période, pour un montant notionnel total de 6,65 milliards de dollars, ce qui représente plus de 10 % de l'univers total des actions privilégiées. De nombreux autres émetteurs ont également annoncé des rachats pour le trimestre à venir.

Dans ce contexte, les actions privilégiées ont terminé le semestre en territoire négatif, les perpétuelles à taux flottant figurant parmi les plus performants suivies des perpétuelles à taux fixe-réinitialisé. Les perpétuelles à taux fixe ont pour leur part affiché les rendements les plus faibles, car elles ont été fortement affligées par l'environnement haussier des taux.

Dans ces circonstances, le fonds a été devancé par son indice de référence pour la période, principalement en raison de sa surpondération en actions privilégiées perpétuelles à taux fixe.

Événements récents

Les perspectives des actions privilégiées se sont détériorées au cours du cycle de resserrement des banques centrales, ces derniers mois. Alors qu'un environnement de hausse des taux est généralement bénéfique pour les actions privilégiées, les émissions à taux fixe-réinitialisé, qui représentent environ 2/3 du marché, n'ont pas générées les performances attendues. La principale raison est que les écarts de crédit étaient à des niveaux historiquement bas, anticipant les hausses de taux d'intérêt susmentionnées, mais ne tenaient pas compte de la détérioration des perspectives économiques. Quant à l'autre tiers du marché, les perpétuelles à taux fixe, elles ont subi une pression similaire à celle des obligations, compte tenu de leur corrélation négative avec les mouvements des taux d'intérêt.

Le lancement de nouvelles émissions à des niveaux plus attrayants que les titres disponibles sur le marché secondaire, a également exercé une pression à la baisse sur ces derniers. Bien que le gestionnaire de portefeuille ne s'attende pas à de nouveaux besoins en capitaux de la part des émetteurs d'actions privilégiées traditionnelles, cela reste un risque important à considérer pour les mois à venir.

Par ailleurs, en passant en revue les principaux contributeurs de performance du marché, le gestionnaire de portefeuille note que, bien que certains éléments soient plus difficiles à prévoir, il existe néanmoins des signes encourageants pour cette catégorie d'actifs au cours des 12 à 18 prochains mois.

À ce sujet, de meilleures perspectives pour les nouvelles émissions à venir combinées à une importante activité de rachat prévue au deuxième semestre devraient avoir une incidence positive sur la demande d'actions privilégiées, si les investisseurs cherchent à réinvestir les liquidités sur le marché secondaire.

Vers la fin de l'année, l'exposition à toutes les structures a été réduite tandis que l'exposition aux liquidités a été augmentée, en raison des rachats. L'exposition aux émetteurs notés P2 et P3 a également été abaissée, tandis que celle des liquidités a augmenté. Sur une base sectorielle, l'exposition aux secteurs de l'énergie et des services financiers a été réduite, pour les mêmes raisons que celles mentionnées précédemment.

À la fin du semestre, le fonds était surpondéré dans les perpétuelles à taux fixe par rapport à celles à taux fixe-réinitialisé, car le gestionnaire de portefeuille privilégie l'équilibre qu'elles procurent au fonds en termes de sensibilité aux taux d'intérêt ainsi que l'amélioration de la qualité de crédit du portefeuille. Au cours du dernier trimestre, le gestionnaire de portefeuille a réduit le positionnement des perpétuelles à taux fixe procurant un rendement de dividende élevé pour opter pour des titres de la même structure offrant un rendement de dividende, pour des raisons tactiques. Dans l'ensemble, l'allocation sectorielle et l'allocation de qualité de crédit sont restées les mêmes.

Le 30 avril 2022, le comité d'examen indépendant (le « CEI ») du fonds a été réduit à trois membres lorsque Robert Martin a terminé son mandat comme membre du CEI. Le 1 mai 2022, le CEI du fonds a été porté à quatre membres lorsque Line Deslandes a été nommée membre du CEI.

Le 20 mai 2022, BNI a aboli les modes de souscription avec options d'achat de frais de souscription différés et de frais de souscription réduits pour tout nouvel investissement y compris les achats effectués par le biais de plans systématiques dans toutes les juridictions canadiennes. Les investisseurs qui ont acheté des parts en vertu de ces options de frais de souscription continueront d'être assujettis aux barèmes de frais de rachat en vertu desquels ils ont été achetés.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale directe et indirecte à part entière de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale à part entière de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Distribution et rémunération des courtiers

BNI agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNI achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale), CABN Placements (une division de BNI) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

Frais de courtage

Le fonds peut verser à une société affiliée à BNI des commissions de courtage aux taux du marché. Les frais de courtage imputés au fonds au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Exercice terminé le 30 juin 2022
Total des frais de courtage	223 470,10
Frais de courtage payés à Financière Banque Nationale	-

Détentions

Au 30 juin 2022, Banque Nationale Investissements inc. détenait 157,49 titres du fonds pour une valeur de 1 606,44 \$, ce qui représentait près de 0,0002 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Banque Nationale Investissements inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Au 30 juin 2022, Intact Compagnie d'assurance détenait 22 327 817,46 titres du fonds pour une valeur de 227 743 738,10 \$, ce qui représentait près de 34,2145 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Intact Compagnie d'assurance et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Approbatons et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Une partie des frais de gestion payés par le fonds couvre les commissions de suivi annuelles maximales et de vente versées aux courtiers. Le reste des frais de gestion couvre principalement les services de gestion de placement et d'administration générale. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série Investisseurs	1,25 %	60,00 %	40,00 %
Série Conseillers*			
Frais initiaux**	1,25 %	60,00 %	40,00 %
Frais reportés - 1 à 6 ans	1,25 %	20,00 %	80,00 %
Frais réduits - 1 à 3 ans	1,25 %	20,00 %	80,00 %
Frais réduits - 4 ans et plus	1,25 %	60,00 %	40,00 %
Série F	0,50 %	—	100,00 %
Série O	s.o.**	—	100,00 %

^(†) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

^(*) Excluant les commissions de ventes payées sur la Série Conseillers avec l'option de frais de souscription réduits et l'option frais de souscription reportés, lesquelles ne sont pas payées à même les frais de gestion.

^(**) Taux applicable à tous les placements, y compris les placements existants dans la Série Conseillers avant le 14 mai 2015, les programmes d'investissement systématique, les réinvestissements de distributions et les échanges.

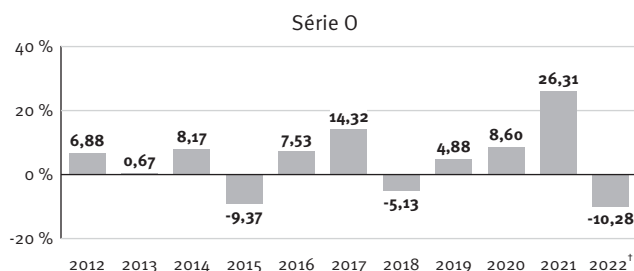
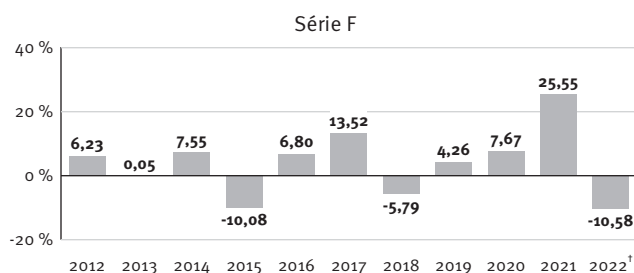
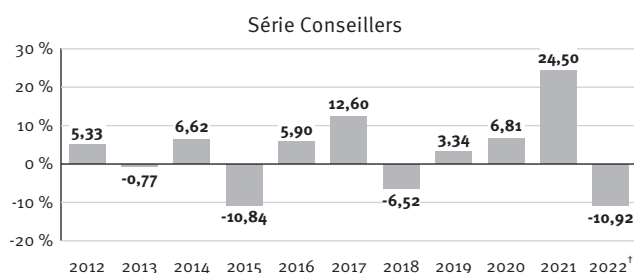
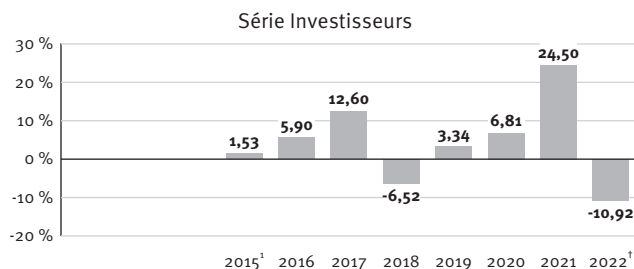
^(***) Aucuns frais de gestion sont payés par le fonds pour la Série O. Les détenteurs de titres de la Série O paient plutôt des frais d'administration à Banque Nationale Investissements.

Rendements passés

Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



⁽¹⁾ Rendements pour la période du 30 octobre 2015 (début des opérations) au 31 décembre 2015.

^(†) Rendements pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Séries Investisseurs* / Conseillers

⁽¹⁾ La Série Investisseurs a été créée le 30 octobre 2015.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 22 novembre 2007

Période comptable terminée	2022 30 juin	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	11,40	9,42	9,20	9,23	10,21	9,34
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)						
Total des revenus	0,26	0,49	0,50	0,49	0,47	0,44
Total des charges	(0,09)	(0,18)	(0,14)	(0,15)	(0,17)	(0,17)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,19	0,21	(0,16)	(0,22)	0,08	0,34
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(1,60)	1,70	0,28	0,18	(1,01)	0,57
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	(1,24)	2,22	0,48	0,30	(0,63)	1,18
Distributions (\$)						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—	—
des dividendes	0,17	0,30	0,35	0,34	0,32	0,30
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,17	0,30	0,35	0,34	0,32	0,30
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	9,99	11,40	9,42	9,20	9,23	10,21

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2022 30 juin	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	130 332	163 117	120 221	128 362	146 075	188 478
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	13 050 614	14 305 974	12 757 321	13 953 751	15 812 361	18 457 708
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,54	1,54	1,55	1,55	1,55	1,55
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,54	1,54	1,55	1,55	1,55	1,55
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,06	0,07	0,10	0,12	0,14	0,16
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	8,99	18,83	24,28	43,72	47,95	55,26
Valeur liquidative par part (\$)	9,99	11,40	9,42	9,20	9,24	10,21

Série F

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 16 mai 2008

Période comptable terminée	2022 30 juin	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	11,83	9,77	9,52	9,54	10,54	9,61
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)						
Total des revenus	0,27	0,51	0,52	0,51	0,49	0,45
Total des charges	(0,04)	(0,09)	(0,07)	(0,08)	(0,09)	(0,09)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,19	0,22	(0,15)	(0,23)	0,09	0,36
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(1,66)	1,78	0,64	0,16	(1,16)	0,52
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	(1,24)	2,42	0,94	0,36	(0,67)	1,24
Distributions (\$)						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—	—
des dividendes	0,23	0,40	0,41	0,42	0,40	0,36
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,23	0,40	0,41	0,42	0,40	0,36
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,36	11,83	9,77	9,52	9,54	10,54

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2022 30 juin	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	309 526	396 857	286 393	215 738	221 820	203 732
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	29 879 737	33 543 113	29 301 697	22 670 073	23 227 744	19 333 701
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,71	0,72	0,72	0,71	0,71	0,71
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,71	0,72	0,72	0,71	0,71	0,71
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,06	0,07	0,10	0,12	0,14	0,16
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	8,99	18,83	24,28	43,72	47,95	55,26
Valeur liquidative par part (\$)	10,36	11,83	9,77	9,52	9,55	10,54

Série O

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 22 novembre 2007

Période comptable terminée	2022 30 juin	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	11,64	9,61	9,36	9,37	10,36	9,46
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)						
Total des revenus	0,26	0,50	0,51	0,50	0,48	0,44
Total des charges	—	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,02)	(0,02)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,19	0,23	(0,16)	(0,23)	0,08	0,34
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(1,63)	1,61	0,43	0,26	(1,07)	0,57
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	(1,18)	2,33	0,77	0,52	(0,53)	1,33
Distributions (\$)						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—	—
des dividendes	0,26	0,46	0,47	0,46	0,47	0,44
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,26	0,46	0,47	0,46	0,47	0,44
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,20	11,64	9,61	9,36	9,37	10,36

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2022 30 juin	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	227 789	253 910	157 832	145 457	116 726	123 016
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	22 327 975	21 807 873	16 428 818	15 532 261	12 445 281	11 876 802
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,06	0,07	0,10	0,12	0,14	0,16
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	8,99	18,83	24,28	43,72	47,95	55,26
Valeur liquidative par part (\$)	10,20	11,64	9,61	9,36	9,38	10,36

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2022

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	4,1
Enbridge Inc., 4,96 %, série L	3,2
Brookfield Asset Management Inc., 3,24 %, série 24	2,1
Brookfield Asset Management Inc., 2,73 %, série 28-A	1,9
Brookfield Asset Management Inc., 3,47 %, série 26	1,9
Corporation Financière Power, 2,31 %, série P	1,9
TC Energy Corp., 3,76 %, série 9	1,7
Banque de Montréal, 3,62 %, série 29	1,6
Banque Toronto-Dominion, Taux variable, échéant le 31 décembre 2099	1,6
Brookfield Renewable Power Inc., 3,14 %, série 1	1,6
Brookfield Properties Corp., 3,78 %, catégorie AAA, série N	1,5
Banque Toronto-Dominion, 3,68 %, série 3	1,3
Brookfield Renewable Power Inc., 4,35 %, série	1,3
Corporation Financière Power, 4,95 %, série K	1,3
Enbridge Inc., 4,00 %, série 3	1,3
Canadian Utilities Ltd., 4,60 %, série 1	1,2
Corporation Financière Power, 4,50 %, série 23	1,2
Financière Sun Life Inc., 4,50 %, série 5	1,2
Fortis Inc., 3,91 %, série M	1,2
Banque de Montréal, 4,00 %, série 27	1,1
Brookfield Properties Corp., 4,16 %, catégorie AAA, série R	1,1
Element Financial Corp., 6,40 %, série E	1,1
Enbridge Inc., 5,95 %, série 1	1,1
TC Energy Corp., 3,60 %, série 2	1,1
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,90 %, série 39	1,0
	39,6

Total de la valeur liquidative 667 647 638 \$

Répartition par secteur

	% de la valeur liquidative
Finance	51,8
Énergie	18,7
Services aux collectivités	13,6
Services de communication	6,1
Immobilier	3,8
Obligations	1,6
Biens de consommation de base	0,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	4,1

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Web au www.bninvestissements.ca.